

## **Les enfants de Marie Bédard et d'André Auclair**

**Comme l'on sait, tous les AUCLAIR d'Amérique ont pour ancêtre soit Pierre soit André AUCLAIR, deux frères arrivés à Québec en 1666. Environ 80 % des AUCLAIR descendent de Pierre, 20 % descendent d'André. Dans notre bulletin de mai 1997, j'ai résumé la biographie d'André AUCLAIR et de son épouse Marie BÉDARD. Le moment est venu de parler de leurs enfants.**

Rappelons qu'à 19 ans, André AUCLAIR épouse une jeune veuve âgée de 17 ans, Marie BÉDARD, épouse en premières noces de Nicolas HUPPÉ. Enceinte de quatre mois lorsqu'elle perd son premier mari, elle accouche deux semaines avant de se remarier. L'enfant, un garçon prénommé Charles, portera le patronyme de son père et s'appellera Charles HUPPÉ. Il sera élevé avec les enfants du deuxième lit et aura part à l'héritage familial. C'est pourquoi il figure dans le tableau qui suit.

### **0. Charles HUPPÉ**

Charles HUPPÉ est baptisé à Québec le 2 février 1681. Il a 18 ans lorsque son second père André AUCLAIR décède, et 22 ans lorsque meurt sa mère. Trois ans plus tard, il épouse Marie-Thérèse REPOCHE dit DUCHARME. Le jeune couple demeure d'abord cinq ans dans le rang Saint-Bernard, près du village des Hurons, sur l'une des trois terres acquises par André AUCLAIR et laissées en héritage. Il s'établit ensuite à la Petite Auvergne, au sud de Charlesbourg, où André AUCLAIR possédait également deux terres et y a élevé sa famille. Le couple HUPPÉ-REPOCHE a onze enfants.

Ainsi, à la Petite Auvergne, le bien ancestral d'André AUCLAIR devient le bien des HUPPÉ, que la famille se passe de père en fils durant plusieurs générations. Ce bien porte les numéros 691, 692 et 693 du cadastre de Charlesbourg. Ces lots, aujourd'hui fortement morcelés, se trouvent à l'est de la 1ère Avenue, à la hauteur du monument des BÉDARD. Précisons que ce monument a été placé à l'endroit où s'est établi Isaac BÉDARD, l'ancêtre des BÉDARD d'Amérique. Avant de mourir, Isaac BÉDARD a vendu sa terre à son gendre, André AUCLAIR.

### **1. Étienne**

Étienne est baptisé à Charlesbourg le 18 janvier 1683. À l'âge de 20 ans, huit mois après le décès de sa mère, il s'engage avec les Jésuites pour les Outaouais. La mission des Outaouais, à l'ouest du lac Huron, compte plusieurs résidences. Celle de Michillimakinac sert de station centrale, autour de laquelle les missions rayonnent. Le Père MAREST, avec lequel Étienne part, est stationné à Kaskaskia, chez les Illinois. Étienne, pour sa part, doit rester à Michillimakinac. Il s'engage pour trois ans et déclare ne pas savoir signer.

Par la suite, nous perdons sa trace. On sait que le trajet, fait en canot par les lacs et les rivières, n'était pas exempt de risques.

### **2. Paul**

Paul est baptisé à Charlesbourg le 21 juin 1685. À 20 ans, il est serviteur domestique chez Pierre ROY, à la Petite Auvergne. C'est à ce titre qu'il figure comme témoin dans un procès au bailliage de Notre-Dame-des-Anges.

À 27 ans, on le retrouve à Québec, où il signe avec son frère François une *donation mutuelle entre vifs*. En vertu de cette entente, le premier des deux qui mourra laissera à l'autre ses biens en héritage. Ni l'un ni l'autre ne sait signer.

Cet acte inusité passé entre deux jeunes gens laisse croire que Paul est de santé fragile. Étant célibataire, il veut s'assurer qu'à son décès, ses biens resteront dans la famille. Effectivement, il décède trois ans plus tard, après avoir reçu les derniers sacrements. Il est inhumé à Notre-Dame-de-Québec, le jour même de son décès.

### **3. André**

André est baptisé à Charlesbourg le 1<sup>er</sup> août 1687. Sa marraine est Suzanne AUBINEAU, grand-mère paternelle. C'est la seule fois où l'on voit figurer son nom au baptême de l'un des 25 petits-enfants que lui donnent ses deux fils.

André sera cordonnier. Dès l'âge de 13 ans, il commence son apprentissage. À 17 ans, il s'engage pour un an chez Gabriel DAVENNE, maître cordonnier de Québec, pour se perfectionner dans son métier. Comme il ne sait pas signer, c'est Jacques BÉDARD, son oncle maternel, qui le fait à sa place.

Le pauvre garçon ne fera pas l'année. Huit mois plus tard, il décède, *après avoir reçu les sacrements de pénitence, viatique et extrême-onction*. Il est inhumé à Notre-Dame-de-Québec.

### **4. François**

François est baptisé le 5 mai 1689, non à Charlesbourg mais à Québec. La raison est que, cette année-là, sa famille ne demeure pas à la Petite Auvergne mais à la terre du passage, près de la rivière Saint-Charles, où André AUCLAIR assure le service de la traverse pour le compte des Jésuites.

Lorsque François atteint l'âge de 16 ans, ses tuteurs, Pierre AUCLAIR et Jacques BÉDARD, lui font apprendre le métier de cordonnier. Ils l'engagent pour trois ans chez Jean LARCHEVÊQUE GRANDPRÉ, marchand tanneur demeurant sur la rivière Saint-Charles. La première année, il sera employé aux travaux de la ferme, mais les deux autres années, il pourra apprendre son métier en travaillant avec les cordonniers de la tannerie.

Si François a appris à travailler le cuir, il n'en sera pas moins cultivateur. Lorsqu'il se marie à l'âge de 27 ans, il occupe l'une des trois terres que son père a acquises dans le rang Saint-Bernard. Il épouse Marie-Charlotte MARTIN dit BEAULIEU, qui lui donne 9 enfants, soit 4 garçons et 5 filles. L'une des filles deviendra converse à l'Hôpital Général de Québec.

Trois des garçons semblent plus attirés par l'eau que par la terre. L'un d'eux, André, est le *patron* d'une gabarre, c'est-à-dire d'un bateau à fond plat qui fait le transport des marchandises sur les eaux intérieures. Un autre, Pierre-François, se noie à Québec à l'âge de 21 ans. Huit ans plus tard, le troisième, Jean-Baptiste, est miraculeusement sauvé d'une noyade. Cet accident mérite d'être raconté.

Le 14 juin 1754, à 2 heures du matin, Jean-Baptiste AUCLAIR, 28 ans, et Louis BOUVIER, 18 ans, reviennent de Lévis en canot avec trois dames. Les passagères sont : Marie-Marthe FEUILLETEAU, 27 ans, épouse d'un navigateur de Québec et mère de 4 enfants; Marguerite CHAMPAGNE, dont on sait seulement qu'elle a 20 ans et un jour, enfin Marie-Anne CHAMARD, 21 ans. Trois jours plus tôt, à Notre-Dame-de-Québec, cette Marie-Anne CHAMARD a assisté avec Jean-Baptiste AUCLAIR au baptême d'un enfant d'une soeur de Jean-Baptiste. Marie-Anne était la marraine, Jean-Baptiste était le parrain.

En cette nuit du 14 juin, le canot chavire et les cinq passagers tombent à l'eau. Les deux hommes montent sur le canot renversé et s'y tiennent assis à califourchon, tandis que les trois femmes, empêtrées dans leurs jupes, se débattent dans l'eau. Le réflexe des naufragés est d'invoquer la bonne sainte Anne, patronne des navigateurs. S'ils sortent vivants de cette aventure, ils feront suspendre à son sanctuaire un ex-voto. Jean-Baptiste réussit à agripper la jeune mère de famille et la sauve. Les deux jeunes filles se noient.

Aujourd'hui, si vous allez visiter le musée du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, vous verrez, dans la section des ex-voto, une peinture qui rappelle cet événement. Le garçon habillé en bourgeois est Louis BOUVIER, le garçon habillé en paysan est Jean-Baptiste AUCLAIR. Le peintre, anonyme et naïf, a renoncé à rendre exactement les traits des visages, mais il n'en reste pas moins qu'on trouve là pour la première fois le portrait d'un AUCLAIR.

Lorsque cet accident arrive, il y a déjà dix ans que le père, François AUCLAIR, est décédé, à l'âge de 55 ans. Deux ans après ce décès, la mère s'est donnée à son fils André, qui hérite du bien paternel.



*L'ex-voto dit des Naufragés de Lévis.*

*On peut lire : Ex voto. J. BT. Aucler, Louis Bouvier, Marthe Feuilleteau, tous 3 sauvés.  
MraChamar, 21 ans, Margte Champagne, âgé de 20 ans un jour, tout deux noyez. Le 17 juin 1754,  
à 2 heures du matin, tous 5 dans ce triste état se recomandant à la bienheureusse Ste Ane.*

## 5. Marie

Marie est baptisée à Charlesbourg le 16 mai 1691. Nous ignorons ce qu'il advient d'elle. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle est encore vivante en 1712, puisque, à cette date, ses frères Paul et François envisagent de lui faire un don en argent.

## **6. Pierre**

Pierre est baptisé à Charlesbourg le 9 février 1693. À 23 ans, lorsqu'il se marie, il occupe l'une des trois terres que son père a acquises dans le rang Saint-Bernard. Il épouse Marie-Josèphe FAFARD. Il décède à l'âge de 35 ans, sans avoir eu d'enfants. La veuve se remarie.

## **7. Louis**

Louis est baptisé à Charlesbourg le 11 août 1695. À 27 ans, lorsqu'il se marie, il occupe l'une des trois terres que son père a acquises dans le rang Saint-Bernard. Il épouse Marie-Thérèse ROY dit AUDY; qui lui donne 10 enfants, dont 4 meurent à la naissance. Elle décède à l'âge de 40 ans. Louis la suit quatre ans plus tard, à l'âge de 53 ans. Leur fils Louis hérite du bien paternel.

## **8. Marie-Catherine**

Marie-Catherine est baptisée à Charlesbourg le 6 avril 1698. À 21 ans, elle épouse Gabriel BOUTIN, de L'Ancienne-Lorette. Elle met au monde une fille. Sa santé précaire l'oblige à faire au moins un séjour à l'hôpital. Elle décède à l'âge de 26 ans. Le veuf se remarie.

## **Conclusion**

Au total, le destin de la famille d'André AUCLAIR est plutôt dramatique. La mort prématurée du père à l'âge de 37 ans, suivie de celle de la mère quatre ans plus tard, laisse orphelins huit enfants dont les âges s'échelonnent entre 4 et 20 ans. Les tuteurs veillent sur eux, mais tout se passe comme si le nid se vidait trop vite. Chacun se débrouille comme il peut. Pas un n'a appris à signer son nom. Plusieurs meurent jeunes. Deux seulement dépassent l'âge de 35 ans.

Heureusement, le père a laissé en héritage cinq terres, qu'il destinait à l'établissement de ses garçons. Le patrimoine familial est divisé en deux parties. L'enfant du premier lit, Charles HUPPÉ, hérite de la maison paternelle. Les trois fils du deuxième lit qui se marient héritent chacun d'une terre dans le rang Saint-Bernard. Ils vivent côte à côte là où se trouve aujourd'hui le coeur de la paroisse Saint-André de Neufchâtel.

Quant à Jean-Baptiste, fils de François, qui a failli se noyer, il est le premier AUCLAIR à s'établir en dehors de la région de Québec. En 1761, il se marie à Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus, aujourd'hui Ville de Laval. Après lui, les AUCLAIR vont essaimer.

Raymond L'Heureux